

Inter-organisations  
Écoles d'art et design en lutte  
interorgas-ecolesdart@proton.me

Madame la ministre de la Culture  
Rima Abdul Malak  
182 rue Saint-Honoré 75001 Paris

le 10 novembre 2023

Madame la ministre,

Une double actualité liée à l'avenir des écoles d'art et de design territoriales nous conduit aujourd'hui à vous écrire: d'une part le rapport relatif aux écoles supérieures d'art territoriales établi à votre demande par Pierre Oudart et rendu public par vos services le 9 octobre; d'autre part le projet de loi de finances 2024.

Le «rapport Oudart» a été commandité en mars 2023 dans un contexte de mobilisation exceptionnelle des écoles d'art et design partout en France, portée en grande partie par l'inter-organisations Écoles d'art et design en lutte, afin de faire connaître les difficultés profondes que rencontrent nos écoles et exiger, en particulier auprès de votre ministère, des moyens à la hauteur des missions de service public d'enseignement supérieur qu'assurent ces établissements.

En introduction de son rapport, Pierre Oudart, avec qui nous avons échangé à plusieurs reprises lors de sa mission, indique: «Cela se voudrait une boîte à outils. C'est un document qui peut donc être découpé, modifié, complété, contredit. Il peut ouvrir un débat. Il ne sera utile que si l'on [s'en] sert.»

L'inter-organisations Écoles d'art et design en lutte a acquis au cours des mois passés une légitimité profonde auprès des étudiant·es en art et design, des personnels des écoles, et des travailleur·euses de l'art qui font vivre l'écosystème culturel plus large auquel appartiennent les écoles.

Parmi les organisations motrices de l'inter-organisations, les syndicats étudiants (Le Massicot, le Séla-CGT) et des personnels (Snéad-CGT, Sud Collectivités territoriales) ont très largement étendu leur présence au sein des établissements au cours des deux dernières années, multipliant les adhésions et les créations de sections. Ces syndicats sont largement représentés dans les instances des diverses écoles d'art et design.

Le Massicot et le Snéad soutiennent en outre chacun une liste pour les élections au CNESERAC, dont le scrutin est actuellement en cours.

Compte tenu de la légitimité de nos organisations, et des modalités que devrait prendre le dialogue social entre l'État et la communauté des étudiant·es et personnels des établissements d'enseignement supérieur artistique placés sous sa tutelle, nous ne saurions accepter d'être écarté·es de futures discussions sur l'avenir de nos établissements. Nous sommes d'autant plus vigilant·es à ce sujet que la commande du « rapport Oudart » il y a quelques mois a suspendu un dialogue qui venait de s'amorcer entre vos services (DGCA, DG2TDC) et nos organisations.

Comme chaque fois qu'un rapport sur les écoles d'art est réalisé, nous l'avons lu avec attention. C'est bien normal, puisque Pierre Oudart a visé à « ouvrir un débat ». En outre, comme nous l'avons souligné en mars dernier, et comme Pierre Oudart le rappelle lui-même, il existe déjà un grand nombre de rapports sur les écoles d'art et design, restés sans effets. Celui-ci sera-t-il pour votre ministère et au-delà, la « boîte à outils » qu'il ambitionne d'être ? Si oui, vos services ne pourront en faire usage eux seuls, alors que les écoles d'art et design sont constituées par une pluralité d'acteur·rices, et alors que les relations entre votre ministère et ceux et celles qui font vivre les écoles au quotidien se sont largement distendues depuis plusieurs années.

Nous nous permettons donc de vous écrire aujourd'hui pour vous adresser une triple question :

Allez-vous vous servir des constats de ce rapport pour renforcer le budget de toutes les écoles d'art territoriales ?

Si oui, comment ?

Et s'il doit ouvrir un débat – car il y a, effectivement, matière à – avec qui ?

Nous souhaiterions donc connaître, Madame la ministre, la suite des opérations, et revendiquons, en toute légitimité, d'y être associé·es.

Concernant la première question, une occasion concrète se présentait d'y apporter une réponse satisfaisante grâce au projet de loi de finances 2024. En effet, au cours de la lecture de ce projet de loi à l'assemblée nationale, un amendement avait été adopté proposant d'augmenter le budget des écoles d'art et de design territoriales de 16 millions d'euros.

Du fait de l'adoption de la loi par le recours au 49.3, cet amendement n'a pas été conservé, faisant à nouveau perdre à l'État une occasion d'affirmer son soutien à ces écoles, comme l'a demandé la délégation des président·es de CA des écoles d'art et de design territoriales.

Quelle est votre position sur le sujet ? Est-il trop tard pour réagir ?

Nous voulons rappeler ici la nécessité de cet amendement pour la survie de nos écoles, la revalorisation équitable des rémunérations de tous les personnels, l'aide aux étudiant·es les plus précaires, pour un budget

somme toute très maîtrisé au regard du budget global de la culture et du désinvestissement de l'État depuis de nombreuses années.

Les écoles d'art et de design territoriales sont des relais indispensables dans une politique culturelle décentralisée et ancrée sur les territoires. Elles permettent un soutien à l'emploi local au long cours, le maintien d'un service public accessible à tous les étudiant·es, quels que soient leurs moyens financiers et leur lieu de naissance.

Dans l'attente de votre invitation à reprendre la discussion laissée en suspens en mars dernier, veuillez croire, Madame la ministre, en l'expression de nos salutations les plus respectueuses,

L'inter-organisation Écoles d'art et de design en lutte :

La Buse – Collectif de travailleur·euses de l'art

Le Massicot – Syndicat des étudiant·es en école de création

Les Mots de Trop – Collectif de lutte contre les discriminations

CGT-SELA 31 – Syndicat Étudiant·es Lycéen·nes Apprenti·es

SNAPcgt – Syndicat des artistes plasticien·nes

Snéad-CGT – Syndicat des salarié·es des écoles d'art territoriales

STAA CNT-SO – Syndicat des travailleur·euses Artistes-Auteur·es

Sud CT – Syndicat des travailleur·euses des collectivités territoriales